

HABILITATION ELECTRIQUE // RECYCLAGE PERSONNEL ELECTRICIEN HAUTE TENSION H1 – H1V – H2 – H2V – HC en HTA

ELEC-13

DUREE	✓ 1,5 jour
PUBLIC	✓ Personne habilitée répondant à un des critères suivants : habilité depuis plus de trois ans : <ul style="list-style-type: none"> - Ayant été victime d'un accident d'origine électrique, faisant nouvellement l'objet de restrictions médicales - Ayant changé de fonction ou d'environnement - Ayant interrompu la pratique des opérations pendant une longue durée
PREREQUIS	✓ Aucun
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apprendre la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510 ✓ Appliquer les consignes de sécurité en HT liées aux consignations, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques ✓ Appréhender les risques et les effets du courant sur le corps humain ✓ Expliquer la notion de travaux hors tension ✓ Expliquer la notion de travaux au voisinage ✓ Choisir les EPI adaptés ✓ Adapter son comportement face à un électrisé ✓ Exécuter des consignations et/ou diriger des travaux hors tension en haute tension

PROGRAMME

Tronc commun

- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.)
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique

Etude d'un poste haute tension

- Principe de fonctionnement d'un poste HT
- Etude du schéma du poste
- Expliquer la fonction des différents éléments

Etude des EPI

- Citer et vérifier les EPI
- Citer les moyens de protection collectif

Etude des procédures de consignation

- Nommer les documents associés à la consignation
- Expliquer les opérations et les documents associés
- Expliquer les principes de verrouillage et d'interverrouillage
- Réaliser une consignation d'un poste Haute tension

Etude des procédures pour travaux électrique haute tension

- Nommer les documents associés aux travaux électriques (attestation de première étape de consignation)
- Organiser les travaux
- Vérifier le matériel et outillage appropriés

Evaluation

- Evaluation des savoirs par un QCM
- Evaluation des savoir-faire à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Projections d'audiovisuels
- ✓ Utilisation de la norme et de documents associés
- ✓ Etude de cas (accidents)
- ✓ Vidéo
- ✓ Equipement de protection individuelle
- ✓ Appareillage de protection industrielle (disjoncteurs, différentiels, ...)
- ✓ Mise en situation sur un équipement pédagogique haute tension

MODALITE D'EVALUATION

A la fin de la formation, le formateur réalise un test d'évaluation formel sur les connaissances liées à la sécurité électrique, en vue de préconiser à l'entreprise du salarié, un niveau d'habilitation

A la fin de la formation, le formateur réalise une mise en situation pratique de préférence sur les installations en entreprise ou sur du matériel pédagogique en salle

L'AFPI Lorraine communiquera, à l'entreprise, un rapport mentionnant les remarques et avis du formateur concernant l'aptitude de chaque stagiaire à conserver ou non son titre d'habilitation. En cas d'avis défavorable, la personne concernée devra suivre à nouveau une préparation à l'habilitation ainsi qu'un titre d'habilitation vierge à signer par l'employeur et par le titulaire

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation
Titre d'habilitation vierge